

**Zeitschrift:** Schweizer Erziehungs-Rundschau : Organ für das öffentliche und private Bildungswesen der Schweiz = Revue suisse d'éducation : organe de l'enseignement et de l'éducation publics et privés en Suisse

**Herausgeber:** Verband Schweizerischer Privatschulen

**Band:** 28 (1955-1956)

**Heft:** 12

**Artikel:** L'intégration scolaire des enfants métis en Allemagne

**Autor:** Mann, von

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-851374>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

ist die vorwiegende Milch-Weißbrot-Brei-Ernährung des Kleinkindes, wie sie bei uns üblich ist, ein Unsinn. Dazu kommt noch der in Basel besonders hohe Verbrauch an Süßigkeiten. Neben anderen Gesundheitsschädigungen ist diese Ernährung vor allem verantwortlich für den schlechten Zustand des Gebisses, wie Adolf Roos<sup>6)</sup> in außerordentlich sorgfältigen und schönen Untersuchungen nachweisen konnte. Es gelang ihm sogar neuerdings, anhand eines sehr großen Materials, die Richtigkeit seiner Voraussage zu beweisen, seiner Voraussage, die lautete, daß bei den Kindern die Caries im Krieg abnehmen und nachher wieder zunehmen werde.

(Fortsetzung folgt)

#### Literatur

- 1) Heymann: Kind und Kunst; Psychologische Praxis, Heft 10, Verlag S. Karger, Basel 1951.
- 2) Portmann: Biologisches zur ästhetischen Erziehung, in «Leben und Umwelt», No. 5, 1949.
- 3) Meng: Zwang und Freiheit in der Erziehung, 2. erweiterte Auflage, Verlag Hans Huber, Bern und Stuttgart 1953.
- 4) Schönfeld: Kinderarzt und Erziehung, Ferdinand Enke Verlag, Stuttgart 1951.
- 5) Zulliger: Schwierige Kinder, Verlag Hans Huber, Bern 1951.
- 6) Roos, Adolf: Die Kriegsernährung in ihrer Bedeutung für die Entwicklung der Zahncaries in der Schweiz. Monographie. Buchdruckerei Berichthaus A.G., Zürich 1950. Status praesens der Zahncaries in der Schweiz. Schweizerische Monatsschrift für Zahnheilkunde, Heft 3, 1954.

## L'intégration scolaire des enfants métis en Allemagne

par le Dr von Mann,

*Directeur de la Section de Protection de l'Enfance du Caritasverband, Fribourg-en-Brisgau*

En 1953, la *Revue internationale de l'Enfant* a publié sur les enfants illégitimes dont le père appartient à des troupes d'occupation une étude<sup>1</sup> qui mentionnait particulièrement le problème des enfants métis en Allemagne. A ce moment-là, seuls les plus âgés commençaient à être astreints à l'obligation scolaire. L'article ci-dessous, reprenant la question deux ans plus tard, apporte donc un complément d'information qui intéressera sans doute nos lecteurs.

Il s'agit d'une communication au Congrès du Bureau international catholique de l'Enfance, réuni à Venise, du 2 au 8 mai 1955, et qui paraîtra aussi ultérieurement dans les *Actes* de ce Congrès. (*Note de la Réd.*)

En 1951, on comptait en Allemagne environ 94'000 enfants dont les pères appartenaient aux troupes d'occupation, y compris à peu près 3'000 métis. Aujourd'hui encore, nous ne possédons pas des chiffres plus précis.

Lors d'une conférence de la Fraternité mondiale, qui s'est réunie à Francfort les 4 et 5 décembre 1953 et qui était précisément consacrée au problème des enfants de couleur en Allemagne, on a estimé que 3'600 environ étaient nés pendant les années 1946—1953.

Ces enfants posent un problème à la fois juridique (droit des gens), pédagogique et socio-pédagogique.

### *Le problème juridique*

Il est urgent de conclure une convention internationale réglant en général le sort des enfants illé-

<sup>1</sup> *Le sort des enfants illégitimes nés de soldats étrangers.* Par Luise FRANKENSTEIN, *Revue internationale de l'Enfant*, Genève, 1953, Vol XVIII, N° 2. Le texte intégral de cette étude a été publié par Wilhelm Steinebach, Munich-Dusseldorf, sous le titre *Soldatenkinder. Die unehelichen Kinder ausländischer Soldaten mit besonderer Berücksichtigung der Mischlinge.*

gitimes dont les pères appartiennent ou appartenaient à des troupes étrangères. Cette question n'intéresse pas seulement l'Allemagne, mais des pays de tous les continents. Il est très rare que les pères de cette catégorie paient une pension alimentaire pour leurs enfants.

Si l'on a constaté, en Allemagne, que les pères de couleur remplissaient mieux leurs obligations à cet égard que les pères de race blanche pendant les premières années de la vie de l'enfant, une enquête sur les écoliers a montré qu'un petit nombre seulement de pères continuaient à le faire. A Mannheim, trois pères sur 35 ont épousé la mère. On peut dire qu'en général, le soldat de couleur s'intéresse à son enfant et à la mère de celui-ci aussi longtemps qu'il se trouve sur place. S'il est rapatrié ou transféré dans un pays éloigné, il cesse plus ou moins rapidement de s'occuper d'eux.

La question juridique ne peut être résolue que par le droit des gens. Il faut en particulier lever l'interdiction d'intenter une action en recherche de paternité ou en vue d'obtenir une pension alimentaire contre un militaire étranger.

### *Le problème pédagogique*

D'après les enquêtes faites jusqu'à présent, environ 71 % de ces enfants se trouvent auprès de leur mère et 7 % chez leurs grands-parents maternels; autrement dit 78 %, c'est-à-dire presque les 4/5 d'entre eux sont élevés dans leur famille maternelle. 9,2 % sont placés dans les familles nourricières, 6,2 %, dans des institutions et 6,6 % sont adoptés ou en voie de l'être. Ces chiffres surprennent souvent,

car la plupart des gens s'imaginent que les mères élèvent rarement leurs enfants elles-mêmes.

Les enfants nés en 1946 sont déjà dans leur troisième année scolaire. Des enquêtes toutes récentes, faites à Brême, Oldenburg, Wuppertal, Mannheim et Fribourg, apportent des renseignements sur le développement des enfants qui fréquentent déjà l'école. De Brême, nous avons des rapports sur 10 enfants, d'Oldenburg sur 2, de Wuppertal sur 10, de Mannheim sur 35 des 200 petits métis de cette ville, et enfin le Centre médico-pédagogique de Fribourg a donné des renseignements sur 4 d'entre eux.

Sur les 35 enfants de Mannheim, 25 vivent chez leur mère, 3 chez leurs grands-parents, 4 chez des nourriciers et 3 dans des institutions, tandis qu'à Brême un seul des enfants est chez sa mère. Si, à Mannheim, 2 mères seulement sur 35 se désintéressent complètement de leur enfant, à Brême, la proportion est de 5 sur 10.

Tous les enfants de Mannheim sont dans un milieu qui les entoure d'affection tandis que seuls 3 des enfants de Brême sont dans cette situation. Sur les 10 mères de Brême, 6 se livrent à la prostitution tandis que 4 seulement sur les 35 de Mannheim mènent une vie déréglée.

On peut en conclure qu'un grand port avec ses multiples prostituées est un milieu très peu favorable à l'éducation des enfants, tandis que dans une ville comme Mannheim, où le nombre des enfants de couleur est relativement élevé, il s'établit des conditions plus favorables qui facilitent l'assimilation des enfants. En particulier, les mères trouvent plus aisé de reconnaître ouvertement leur enfant. Dans des villes comme Fribourg, où il n'y a que quelques cas de ce genre, les mères sont beaucoup plus tentées de s'en séparer.

#### *Le comportement des mères*

Le 71 % donc des enfants se trouvent chez leurs mères qui ne veulent pas s'en séparer. Elles aiment tendrement leur enfant qui le leur rend bien. Ils sont presque tous bien vêtus, propres et bien soignés. Les mères évitent ce qui pourrait les blesser. C'est ainsi qu'une mère a refusé deux fois de se marier parce que ses prétendants ne voulaient rien avoir affaire avec l'enfant. Voici, à titre d'exemple, quelques extraits des quatre rapports:

«Anita fait la joie et l'orgueil de toute la famille».

«Les frères et sœurs et le père sont très attachés à l'enfant. La famille ne méprise pas du tout la mère et ne lui fait aucun reproche».

«Les grands-parents aiment beaucoup l'enfant. Il est le rayon de soleil de la famille».

«En aucun cas, la mère ne voudrait se séparer de l'enfant pour le placer dans une institution ou le faire adopter. Il est devenu le centre de la famille».

#### *L'attitude des parents nourriciers*

Les parents nourriciers ont souvent des sentiments semblables:

«Ils sont attachés corps et âme à Anita; ils ne pourraient plus se passer d'elle».

Un enfant particulièrement laid a été accueilli par des parents nourriciers qui l'ont entouré de tant d'amour désintéressé qu'il s'est très bien adapté. Un autre ménage a pris à cœur l'éducation d'un enfant mentalement arriéré.

Une famille de médecin à Francfort a ouvert son foyer à quatre petits métis; une autre famille en a recueilli trois et l'on rapporte qu'ils s'entendent très bien entre eux.

Ils auront naturellement aussi des contacts avec le milieu ambiant qui ne réagit pas toujours d'une façon aussi favorable. C'est ainsi qu'un ménage et qu'une mère nourricière, des personnes de valeur avec un fort sentiment de responsabilité sociale, ont tant souffert des réactions défavorables du public qu'ils ne se montraient plus volontiers dans la rue avec l'enfant.

#### *Nature et comportement des enfants*

Le corps des petits métis est souvent très bien proportionné. La plupart sont gracieux, élancés, très agiles et attrayants. Ils sont souvent doués pour la danse. A part de rares exceptions, ils jouissent d'une bonne santé, sont pleins de vitalité. Quelques-uns sont enclins aux refroidissements ou aux pieds plats.

Leur niveau intellectuel correspond à celui des enfants allemands. Parmi les 35 enfants de Mannheim, 25 sont d'intelligence normale et bien doués, 9 font preuve de dons spéciaux et un est déficient. On souligne qu'ils possèdent un tempérament extrêmement vif et sont souvent le centre d'un groupe d'enfants. Il y a naturellement aussi parmi eux des petits à l'âme plus délicate, plus sensibles, anxieux; ils ont de la difficulté dans leurs relations, des inhibitions, des changements d'humeur. Leur rythme de développement est différent de celui des enfants allemands. La raison s'éveille plus tard chez eux et leur développement se fait d'une façon irrégulière. Leur comportement à l'école avec leurs condisciples est bon.

*Le problème socio-pédagogique. L'attitude de l'opinion publique*

L'*Arbeitsgemeinschaft für Jugendpflege und Jugendfürsorge*<sup>1</sup> s'est très judicieusement adressée, il y a deux ans, aux ministères des cultes des divers états allemands qui, à la suite de ces démarches, ont fait des recommandations aux écoles et au corps enseignant. C'est ainsi, par exemple, que les autorités scolaires de la Ville de Francfort-sur-le Main ont organisé pour les parents plusieurs soirées au cours desquelles on leur a posé la question suivante: «Que diriez-vous si demain votre fils ou votre fille revenait de l'école en disant qu'il y avait dans la classe un nouvel élève, qu'il était noir et qu'on l'avait placé à côté de lui ou d'elle?» Les réponses à cette question firent apparaître toutes sortes de préjugés, mais au cours de la discussion, les parents arrivèrent peu à peu à comprendre que tous les enfants ont les mêmes droits que le leur, qu'ils doivent être élevés dans le sein de la communauté nationale et non pas isolés dans des classes spéciales. Mais cela ne se passe pas aussi bien partout.

S'il est heureusement exceptionnel que l'on traite ces enfants avec mépris, le cas est cependant grave, surtout s'il s'agit d'enfants peu doués qui se tiennent alors timidement à l'écart des jeux des autres. Leur développement peut en être gravement compromis.

Le film «Toxi» a eu une très bonne influence sur l'opinion publique; il a passé dans toutes les villes et a attiré beaucoup de spectateurs. On peut en dire autant de l'excellent livre illustré: *Maxi, notre petit nègre*<sup>1</sup>.

Les circulaires de ministères des cultes prescrivent au corps enseignant de prendre ces enfants «discrètement à cœur», afin de les préserver aussi bien de sentiments d'infériorité que de supériorité.

<sup>1</sup> *Maxi, unser Negerbub*. Par Alfons SIMON. Brême, Eilers et Schünemann, 1952.

*Pronostics d'avenir*

Malgré tant de signes favorables, l'avenir de ces enfants, pour autant qu'il s'agisse de leur intégration dans la communauté nationale, reste une cause de souci. Tant qu'ils sont jeunes, ils semblent particulièrement charmants et prenants. Ils sont les favoris de leur entourage. Mais ne peut-on pas craindre que lorsque ce charme disparaîtra avec les années, il surgisse dans leur développement des difficultés ou des traits de caractère peu agréables qui amènent des troubles sérieux?

Le choix d'une profession sera peut-être aussi difficile. Après la première guerre mondiale, les

<sup>1</sup> Organisation membre de l'U. I. P. E.

troupes d'occupation laissèrent derrière elles environ 800 enfants métis. Que sont-ils devenus? La plupart n'ont eu d'autres ressources que de se diriger vers le cirque ou d'autres professions semblables. Il leur sera encore plus difficile de fonder leur propre foyer. Une jeune fille, née après la première guerre, et qui avait fait ses études de travailleuse sociale, a décidé d'émigrer afin de pouvoir vivre dans un pays où son apparence physique n'attirerait pas toujours l'attention.

Le grand problème que nous avons donc à résoudre est: comment pouvons-nous préserver ces enfants d'un isolement néfaste ou, mieux encore, comment pouvons-nous vraiment les intégrer parmi nous?

*Solutions*

1. On ne peut conseiller une adoption dans un autre pays qu'après une étude très soignée du cas et en s'assurant que ces enfants ne tomberont pas dans un milieu qui, par son caractère (milieu entièrement noir), leur soit totalement étranger et leur cause un choc.

2. Un placement dans des institutions qui leur seraient réservées paraît complètement faux. Ce n'est pas rendre service à ces enfants, ni à leur milieu, que de les isoler. Plus on retarde leur assimilation, plus elle deviendra difficile.

3. Le problème des enfants métis et de leur éducation est essentiellement un problème d'éducation des adultes. Les enfants de couleur sont appelés à exercer une profonde influence en Allemagne. Chacun d'eux force son entourage à prendre position au sujet de la question raciale et de la destinée de l'homme. Ils sont aussi des instruments pour la réforme de l'enseignement en Allemagne, car ils placent les éducateurs devant de nouveaux problèmes. Il ne faut pas qu'on les qualifie d'inéducables simplement parce que leur rythme de développement et leur tempérament sont différents de ceux de la masse des enfants allemands. Ils nous forcent à sortir de notre étroitesse d'esprit et à voir que la responsabilité d'échecs éducatifs éventuels n'incombe pas aux enfants, mais à nous-mêmes. Nous ne pouvons résoudre ce problème qu'en suivant les préceptes du Christ qui seuls nous révèlent la vraie humanité.

4. Il serait nécessaire de créer un organisme qui suivrait ces enfants et les encouragerait. Il devrait attirer l'attention des éducateurs sur leurs problèmes particuliers et chercher à éclairer l'opinion publique. Sa tâche serait aussi d'élaborer les principes devant guider l'éducation des enfants métis.